



Marche du 1^{er} mars

Rémy Gogniat, resp. médias
rue du Doubs 101
2300 La Chaux-de-Fonds
rgogniat@hispeed.ch
079 401 30 44

**COMMUNIQUE DE PRESSE
MARDI 13 FEVRIER 2018**

Marche du 1^{er} mars 2018 Ouverture et unité

S'ouvrir aux autres et réaliser l'unité cantonale étaient deux des nombreux défis des révolutionnaires neuchâtelois de 1848. Cette année, la Marche du 1^{er} mars veut le souligner, non sans émotion. L'ouverture de la République aux étrangers, de révolutionnaire qu'elle était il y a 170 ans, est devenue tradition. Mais le contexte interculturel de notre époque nous appelle à en prendre toujours grand soin. Quant à l'unité cantonale, l'absence d'accord sur le budget 2018 et les dissensions régionales parlent d'elles-mêmes !

La sensibilité du canton de Neuchâtel à l'accueil des requérants d'asile et des réfugiés est reconnue. En 1848, cette ouverture s'était déjà manifestée dans la première Constitution : seule à le faire au niveau suisse, elle donnait le droit de vote aux « étrangers ». C'était certes les ressortissants des autres cantons. Mais avec le temps, les communautés réunissant des femmes et des hommes venus d'autres pays ont grandement contribué au dynamisme du canton.

Cette année, la Marche du 1^{er} mars a souhaité associer sa tradition régionale à la valorisation de la diversité culturelle que nous apportent les étrangers. Avec l'appui du Service cantonal de la cohésion multiculturelle (COSM), il sera proposé aux marcheuses et marcheurs de petits dépaysements tout au long des deux parcours.

La Marche fait le pari que les rapprochements entre cultures peuvent aussi contribuer à combler nombre de fossés. Ces rapprochements renforcent le sentiment d'appartenance à une seule communauté neuchâteloise et ouvrent les esprits. Ils sont les gages d'un dynamisme général, alors que les divisions et les fausses concurrences paralysent tout progrès.

Comme d'habitude, la Marche partira à la fois du Locle (Château des Monts, à 9h) et de Môtiers (Maison de l'absinthe, à 8h) pour arriver à Neuchâtel à 16h avec de nombreux lieux de ravitaillement (casse-croûte principal à Malvilliers et à Rochefort). Chacune et chacun peut partir d'où bon lui semble. Tous les renseignements figurent sur le site (www.marchedupremiermars.com). L'inscription (gratuite mais nécessaire) est possible en ligne ou aux offices du tourisme (032 989 68 95). A noter que la commune de Val-de-Travers paie le billet de train du retour pour les Vallonniers. La Marche remercie ses nombreux sponsors publics et privés dont la liste figure sur la *Gazette*. (comm)